



• Point
conseil
budget

Dispositif labellisé 



- *Nous voulons acheter notre première maison, à quoi va ressembler notre budget demain ?*
- *J'ai du retard dans le paiement de mes crédits, mes factures... je souhaite y voir plus clair dans ma situation budgétaire.*
- *Je croule sous les frais bancaires... comment les réduire ?*

Vous conseiller et répondre à toutes vos questions de budget

Votre conseiller « **Point conseil budget** » est là pour répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget et trouver si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.

De quoi s'agit-il ?

- ➔ **Un lieu** ouvert à tous, quels que soient vos revenus
- ➔ **Un expert** à votre écoute
- ➔ **Des conseils** confidentiels, gratuits et personnalisés

Notre méthode

Via des entretiens en face à face, ou à distance quand ce n'est pas possible, **votre conseiller** répond à vos questions, identifie les aides dont vous pouvez bénéficier.

Il peut également réaliser un diagnostic complet de votre budget familial, et vous accompagner, dans la durée, pour que vous trouviez des solutions et reveniez à une situation maîtrisée, mieux vécue.

Qui sommes-nous ?

L'Union départementale des associations familiales du Maine et Loire propose un service de conseil budgétaire depuis 2019. Son action est labellisée par l'État « **Point Conseil Budget** ».

Reconnue d'utilité publique, (*cf article L.211-7 du CASF*), association de consommateurs, l'Udaf est également l'institution officielle de défense des intérêts des familles du département.



L'Udaf propose d'autres services :

- Activités dans les domaines famille, enfance, parentalité, aide aux aidants
- Médiation familiale
- Accompagnement social lié au logement
- Mesure judiciaire d'accompagnement à la gestion de prestations familiales et sociales
- Mesure de protection majeurs
- Gestion de 2 résidences accueils pour un public avec un handicap psychique



Demande de renseignement ou prise de rendez-vous :

Mail : service.pcb@udaf49.fr
Tél. : 07.61.73.84.76



Permanences

Dans les France Services :

- Ombree d'Anjou : le 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} jeudi après-midi du mois
- Candé : 4^{ème} vendredi matin du mois
- Le Lion d'Angers : 4^{ème} jeudi matin du matin
- Groupe Millon de Segré : 2^{ème} vendredi matin du mois